



## SEJOUR AU CHALET Pierre SEMARD

DU SAMEDI 26 AOUT AU SAMEDI 2 SEPTEMBRE 2023

### Samedi 26 :

Pas de souci particulier, pas de ratage de train, pas de retard des trains.

Charmante contrôleuse dans le TER entre Saint-Gervais Le Fayet et Montroc - Le Planet.

Pas de pluie à l'arrivée. Nous sommes 13 pieds agiles.

Après la répartition des chambres et la distribution, à chaque participant au séjour, de la carte d'accès aux transports gratuits sur le domaine de Chamonix (qui s'étend des Houches jusqu'à Vallorcine), du badge d'accès gratuit à toutes les remontées mécaniques sur le domaine skiable de Chamonix, à la mer de glace et au train du Montenvers ainsi qu'au Tramway du Mont Blanc (TMB) ; nous nous retrouvons pour un moment convivial afin de fêter notre arrivée en Haute Savoie en période estivale.

Après le diner dont le plat principal était typique régional : la tartiflette, nous nous dirigeons vers le bar pour prendre un café pour certains ou une tisane pour d'autres, puis nous rejoignons nos chambres afin de récupérer de notre voyage qui a commencé très tôt ce matin pour certaines et certains.

### Dimanche 27 matin :

Après le petit déjeuner, rendez-vous à 9h30, notre guide nous emmène vers le col des Montets, situé dans le domaine des Aiguilles Rouges. Il relie la Vallée de Chamonix et Vallorcine (frontière du Valais suisse). L'altitude du col est de 1461 mètres.

Cela commence très fort car nous empruntons le sentier du cantonnier dont la montée est très dure jusqu'au chemin de Tréléchamps.

La pluie nous accompagne. Elle n'est pas trop violente, mais suffisante pour sortir la cape ou le parapluie.

Nous rejoignons l'Auberge « La Boerne », où il y a plus d'animation touristique qu'en hiver.

A hauteur de l'Auberge nous bifurquons à droite et nous dirigeons vers le parking situé, un peu plus haut, en bordure de la D1506.

Nous empruntons pendant quelques dizaines de mètres la route départementale et rejoignons le sentier parallèle à cette route et qui nous mène au parking des Aiguilles Rouges situé au Col des Montets un peu plus haut.



Certains étaient bien au sec sous leur Parapluies.



Nous traversons la route afin de nous rendre dans le chalet de la Réserve Naturelle des Aiguilles Rouges dont l'accès est gratuit.



Dans ce chalet nous pourrions y passer une demi-journée, voire plus, tant il y a de domaines exposés et à explorer.

Des visuels sur la faune et la flore, des tableaux sur les paysages et l'évolution des milieux, des animaux naturalisés, des tables d'interprétation, des maquettes, des microscopes, un lieu de projection... ainsi qu'une boutique et un bar.

### **Le massif des aiguilles rouges :**

*Situé à moins de 100 kilomètres de Genève en rive droite de la vallée de Chamonix, le massif des Aiguilles Rouges forme une longue échine face aux glaciers et sommet du massif du Mont-Blanc.*

*Ce territoire protégé de 3276 hectares est situé principalement sur la commune de Chamonix-Mont-Blanc, une partie se trouve sur la commune de Vallorcine.*

*Les limites de la réserve suivent celles du domaine skiable du Brévent-La Flégère.*

Après ces moments très instructifs, nous reprenons notre parcours en sens inverse jusqu'à l'auberge « La Boerne » puis continuons le sentier afin de rejoindre la commune d'Argentière.

Il convient d'être prudent dans la descente vers Argentière. Par chance elle n'est pas rendue dangereuse par la pluie qui a cessé.

Arrivés au centre d'Argentière, nous avons parcouru 6 kilomètres avec 664 mètres de dénivelé positif et 770 mètres de dénivelé négatif.

Après quartier libre afin de faire quelques emplettes nous prenons le bus direction Montroc pour le déjeuner au chalet.

### **Dimanche 27 après-midi :**

Il est 14h20 et notre guide, cet après-midi, nous emmène au village « Le Tour » par le même parcours emprunté cet hiver en janvier. Aujourd'hui pas de risque de tomber dans une embuscade de boules de neige.



Arrivés au Tour nous avons parcouru 2,800 kilomètres avec un dénivelé positif de 156 mètres et 28 mètres de dénivelé négatif.

Nous décidons de bénéficier de notre forfait des remontées mécaniques et empruntons les télécabines qui nous montent à l'étage intermédiaire vers le col de Balme.

Nous n'allons pas plus loin car nous sommes dans un épais brouillard et décidons de redescendre.

Nous redescendons ensuite vers Montroc, au départ de la gare des télécabines en longeant la rivière l'Arve jusqu'au bout du parking, en grands travaux, où se trouve l'arrêt de bus temporaire.

Nous rejoignons le sentier à droite de la route qui descend vers Montroc.

Qui descend, mais avec aussi quelques belles montées sur les deux premiers kilomètres du parcours et qui nécessitent quelques temps de récupération.

Nous arrivons à hauteur de l'Oratoire de Tréléchamp et quelques têtes sculptées (Maui), puis prenons ensuite le sentier « La Via des Cutes » qui nous mène jusqu'à hauteur de la gare de Montroc-Le Planet.



Il ne nous reste plus qu'à parcourir la distance entre la gare et le chalet.

Nous venons de rajouter la distance de 3,700 km avec un dénivelé positif de 172 mètres et 295 mètres de dénivelé négatif.

Pour l'ensemble de la journée nous avons parcouru 12,500 kilomètres pour 992 mètres de dénivelé positif et 1093 mètres de dénivelé négatif. Pas mal pour une mise en jambe.

Au dîner ce soir : Quasi de veau avec risotto champignons et haricots vert.

La soirée se termine comme la précédente.

### **Lundi 28 :**

Aujourd'hui la météo n'est pas favorable, la pluie est annoncée. Alors ce sera détente et tourisme. A l'exception de Bernadette et Pierre, nous nous dirigeons vers la gare direction Vallorcine avec changement pour Martigny en Suisse.

### **Martigny :**

*Martigny est une commune et une ville du canton du Valais, située dans le district de Martigny dont elle est le chef-lieu. Sise au coude du Rhône, au croisement des axes routiers du Grand-Saint-Bernard et du Simplon, elle est la deuxième ville la plus peuplée du canton, après Sion. L'altitude de Martigny est d'environ 475 mètres. Sa population est de 23726 habitants au 31/12/2021.*

*Son gentilé est : Martignerain ou Martignérain ou Martignerin.*



*La ville de Martigny se situe dans la plaine du Rhône où celui-ci forme un coude. Elle fait partie du Bas-Valais et se trouve proche de la ville de Sion (capitale du Valais). Le hameau de Chemin-Dessous, intégré à Martigny, occupe le flanc nord du mont Chemin.*

### **La ligne Mont-blanc express :**

*Les premières démarches pour la création d'une ligne ferroviaire dans le massif datent de 1890. En 1901, l'autorisation d'une voie ferrée reliant Châtelard à Martigny côté suisse est donnée, tandis que côté français s'ouvre déjà le tronçon entre Saint-Gervais et Chamonix. En 1906, la ligne suisse est ouverte tandis qu'un second tronçon est inauguré en France, entre Argentière et Chamonix. Les lignes françaises et Suisse sont reliées en 1908. De nombreux travaux d'aménagements pour la neige et de protections contre les avalanches permettent une ouverture hivernale de la ligne en 1935. Aujourd'hui plus que centenaire, la ligne du Mont Blanc Express est devenue mythique. Ligne ferroviaire classique et non touristique, elle promet pourtant une évasion spectaculaire à travers la vallée du Trient, dans des paysages de forêts et de rocs, de villages alpins typiques en gorges sauvages aux décors grandioses : une expérience immanquable lorsque l'on séjourne en location de vacances à Chamonix.*

### **Parcours du Mont Blanc Express**

*La ligne a pour point de départ Martigny. Elle relie Chamonix, à 38 km, en 90 minutes, puis se poursuit vers Saint-Gervais. Le Mont Blanc Express traverse 21 tunnels et 28 ponts au cours de son trajet dans les montagnes. Le train embarque 300 000 voyageurs par an pour ce voyage hors du commun. Entre Martigny et Chamonix, la ligne dessert des gares qui valent également un arrêt :*



- *Vernayaz qui donne accès aux gorges du Trient, à la cascade de la Pissevache et aux escape games de l'ancien fort militaire*
- *Salvan et son musée Marconi qui revient sur les origines de la radio, à proximité des gorges du Dailley*
- *Marécottes avec le zoo le plus haut d'Europe et le domaine skiable de la Creusaz*
- *Le Trétién, village alpin authentique et point de départ d'une excursion dans les gorges du Triège*
- *Finhaut, son patrimoine bâti remarquable, les gorges de la Tête-Noire et le site archéologique du Vieux-Emosson*
- *Le Châtelard, réputé pour les installations uniques du parc VerticAlp, doté du funiculaire le plus raide au monde face au Mont Blanc*
- *Vallorcine, une station pittoresque au cœur du massif des Aiguilles Rouges*

A la Sortie de la gare, point de correspondance entre le **Mont-Blanc Express** ligne exploitée par la société TMR SA, les Chemins de fer fédéraux (CFF) et le Saint-Bernard Express ligne exploitée par la société RegionAlps SA, nous prenons l'Avenue de la gare en direction de la Place Centrale.

Après un passage par le magasin de sport « DOSENBACH » où certains articles en promotion sont parfois intéressants, nous poursuivons vers la Place Centrale où se situe notre lieu de restauration, la boulangerie restaurant « Zenhäusern.



Après le repas, la majorité du groupe va visiter des musées et notamment la fondation Pierre Gianadda qui présente une rétrospective des toiles du peintre français Gustave Caillebotte.

Je reste en compagnie des deux « Monique » et nous décidons de nous rendre du côté des vignobles et de La Dranse, rivière suisse, affluent du Rhône. Ne pas confondre avec La Dranse, rivière française qui se jette dans le lac Léman.

Nous rejoignons la rive droite de la rivière, près des vignes, en empruntant le pont de la Batiaz.



Nous cheminons sur le Chemin des Glariers. A notre droite les vignobles, dont un en biodynamie. Nous poursuivons jusqu'au Pont de Rossettan, que nous empruntons pour rejoindre l'autre rive de La Dranse.

Nous sommes désormais sur le Chemin des Barrières qui nous ramène au Pont de la Batiaz.

*La forteresse de la Bâtiaz domine fièrement la ville de Martigny depuis près de 800 ans. Le maître d'ouvrage en est certainement l'évêque de Sion. Cette solide fortification militaire occupait une fonction stratégique : veiller sur la vallée du Rhône et le débouché du val d'Entremont.*

*C'était aussi le bastion le plus avancé des terres épiscopales du Valais, qui fut de tout temps convoité par l'évêque de Sion et la Maison de Savoie.*

*Actuellement propriété du canton du Valais, la bâtisse a été confiée aux soins de l'Association pour l'aménagement et le développement du site historique de la Bâtiaz qui, depuis 1995, travaille à lui rendre son image et son prestige jamais contestés.*



Après ce petit parcours sympathique au bord de l'eau, nous retournons vers le centre-ville et quelques magasins et rejoignons la gare et le reste du groupe pour un retour chalet.

Au dîner ce soir nous avons droit à une Fajitas Party.

### Mardi 29 matin :

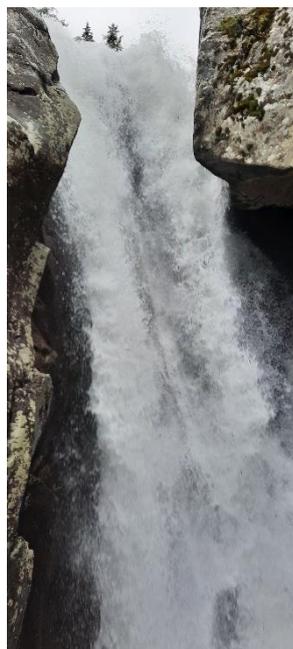
Ce matin, notre guide nous propose une promenade vers Le Buet et Vallorcine si affinités.

Brigitte, Ginette et Monique S ont préféré économiser leurs jambes.

Il est 9h30 et nous voici en route sur le Chemin des Frasserands, puis le sentier qui descend vers Argentière que nous laissons sur notre gauche pour remonter vers le Chemin de Tréléchamps et l'Auberge La Boerne. A partir de l'Auberge nous faisons le même parcours effectué dimanche matin jusqu'au col des Montets. Aujourd'hui pas de parapluie.

Après un arrêt « technique » au chalet de la réserve, nous poursuivons par un itinéraire jamais emprunté par notre guide.

Ce sentier est pratiquement plat et très agréable avec de nombreuses passerelles en bois pour éviter de se mouiller les pieds. Nous le suivons jusqu'au parking Bérard Waterfall où un panneau directionnel attire notre attention. Il nous indique que la Cascade de Bérard est située à environ une vingtaine de minutes. Nous décidons de modifier notre programme et nous lançons dans le Chemin de la Cascade de Bérard. Arrivés à cette Cascade nous avons parcouru 5 kilomètres depuis Pierre Semard, mais nous ne regrettons pas notre détour car le décor est tout simplement magnifique.



Une passerelle permet de joindre une buvette restaurant ainsi que la Grotte à Farinet située à 05 minutes d'après le panneau indicateur. C'est un peu trompeur. Il faut bien multiplier par trois le temps pour monter à cette grotte située dans les rochers.

Après ce plein de beauté emmagasiné dans nos yeux nous redescendons vers la gare du Buet. Pour ce faire nous empruntons la Route Communale (VC) N°1 Dite de Bérard jusqu'au hameau de La Poyat et continuons la descente vers l'hôtel du Buet et la gare du Buet. Il est 12h10. Nous avons parcouru 6,400 kilomètres depuis notre départ ce matin avec un dénivelé positif de 279 mètres et un dénivelé négatif de 301 mètres. Nous avons le train dans quatre minutes. La vie est belle.

### **Mardi 29 après-midi :**

Cet après-midi, nous prenons le train en gare de Montroc destination Les Tignes pour une promenade de santé entre les Tignes et Chamonix.

Nous empruntons le même parcours que le lundi 9 janvier 2023 (voir « séjour au chalet P Semard du samedi 7 au samedi 14 janvier 2023 » page 6 : troisième phase, même auteur).

Nous l'empruntons, oui mais, après un moment de flottement pour retrouver où démarre le sentier à la sortie de la gare.

La différence avec le mois de janvier, hormis qu'il ne pleut pas, c'est que nous arrivons à l'entrée de Chamonix en plein salon des exposants et partenaires de l'Ultra Trail du Mont Blanc (UTMB). Il y a beaucoup de monde. Nous avons parcouru environ 5 kilomètres.

A partir de là, quartier libre. Possibilité de retourner à Montroc par bus ou par train.

Au menu ce soir Burger Barbecue (BBQ) Party.

### **Mercredi 30 matin :**

Ce matin, c'est quartier libre. Mais beaucoup d'entre nous se retrouvons dans les rues d'Argentière.

### **Mercredi 30 après-midi :**

Cet après-midi, notre guide prévoit de nous emmener voir de près le glacier d'Argentière.



Pour ce faire nous prenons le bus à Montroc qui nous emmène jusqu'à l'arrêt « les Grands Montets » qui dessert les télécabines de Plan Joran.

Les télécabines nous emmènent ensuite à 1923 mètres d'altitude d'où part notre randonnée.

Nous ne sommes que 12 car Monique C (alias Chouquette), légèrement souffrante va consulter la médecine locale.



Au début tout le monde attaque la montée, mais bien vite le chemin est semé d'embûches et une partie de la gent féminine décide de ne pas continuer l'aventure et redescend vers les télécabines. Nous ne sommes plus que 7.

Au fur et à mesure de notre ascension, nous n'apercevons pas encore le glacier, mais nous avons devant nos yeux un magnifique paysage.

La difficulté du parcours fait renoncer également Bernadette et Pierre. Nous ne sommes plus que 5.

Après un peu plus de 2 kilomètres et 171 mètres de montée nous arrivons au bord du glacier.



Quelques photos pour le souvenir et nous redescendons par le chemin inverse.

Le temps de descente est beaucoup plus rapide que celui de la montée. Nous reprenons les télécabines qui nous redescendent vers notre arrêt de bus.

Arrivés en bas, nous retrouvons l'ensemble de la troupe au seul bar ouvert près de la gare des télécabines. Un petit rafraîchissement est le bienvenu avant de retrouver le bus et le retour vers le chalet.

Ce soir l'animation d'après dîner est le traditionnel loto au profit de l'ONCF. Nous savons déjà qui gagnera les lots. Il n'y a pas de raison que cela change par rapport aux années précédentes.

En effet, la première gagnante (une ligne complète) est une « pied agile », il s'agit de Monique C. La deuxième gagnante (deux lignes complètes) est également une « pied agile », il s'agit de Christiane.

Et le grand gagnant, celui que tout le monde attend, est bien sur Michel. Mais il est exæquo avec un joueur d'un autre groupe. Ils se partagent le butin.

Le dernier qui monte sur le podium est Patrick, finaliste du fameux loto Corse.

### **Jeudi 31 :**

Aujourd'hui Bernadette et Pierre nous quittent pour un séjour au Canada.

Le guide a décidé d'emmenner le groupe toute la journée pour une balade au lac Blanc depuis les Praz de Chamonix et la télécabine de la Flégère.

N'étant pas inspiré par cette rando, je décide de faire l'impasse. Monique reste avec moi. Aurons-nous des regrets, l'avenir nous le dira.

Nous décidons de nous rendre à la cascade de Bérard que Monique n'a pas découverte l'autre jour. Pour gagner du temps, nous prenons le train jusqu'à la gare du Buet et nous montons le kilomètre et demi qui nous sépare de la cascade. L'accès y est différent de mardi matin car les bucherons sont sur le chantier et le parcours s'en trouve légèrement modifié.

Après ce moment, toujours aussi exaltant, passé près de cette cascade nous redescendons vers la gare et le train pour Montroc.

Après le déjeuner nous décidons de nous rendre en train jusqu'à Vallorcine et de prendre la télécabine de Charamillon vers le col de Balme qui est accessible en prenant ensuite le télésiège. Ce que nous ne faisons pas car notre but est de redescendre vers le village Le Tour.

La descente commence par une montée jusqu'au Col des Posettes à l'altitude de 2000 mètres.

Nous empruntons le sentier qui mène à l'alpage de Balme en faisant attention à ne pas gêner les traileurs. Nous traversons le torrent de Balme et celui de Charamillon. Dès le deuxième kilomètre nous apercevons la gare de télécabine du Domaine du Tour. Mais avant de l'atteindre le circuit tournicote encore et encore. On n'en voit pas la fin. Au bout de 1h30 de marche, 5 kilomètres, 79 mètres



d'ascension et 511 mètres de descente, nous voici au Tour. Plus qu'à attendre le bus afin de rejoindre le Chalet.

Installés tranquillement dans la salle du bar du chalet devant un jeu de Triominos, je reçois un appel de Patrick m'apprenant que le groupe du Lac Blanc ne sera pas à l'heure pour le dîner et qu'il faut prévoir plutôt une arrivée vers 20h00.

Je m'empresse alors de prévenir la direction du chalet ainsi que les responsables de la restauration de ce retard éventuel. Je suis rassuré car il m'est répondu que service des plats chauds est prévu jusqu'à 20h30. Ce soir c'est pasta-party.

Mais le retard s'accroît et il faut donc trouver une solution de rechange. La décision est prise par le service restauration de préparer des plateaux pouvant être réchauffer par micro-ondes au bar.

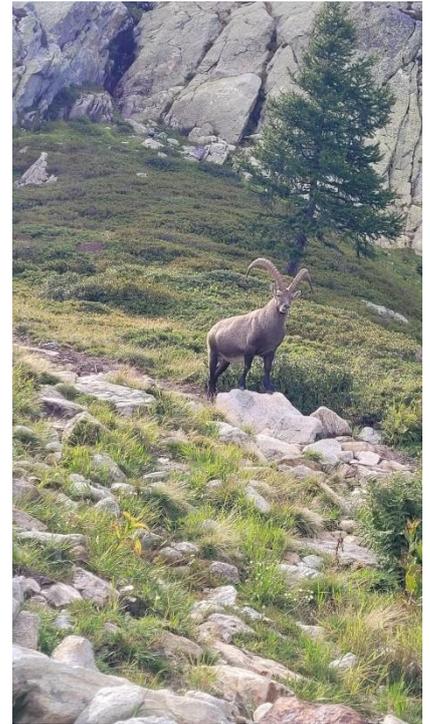
Ce qui sera fait à 20h45.



Tout le monde est rentré à bon port. Certains en camping-car et d'autres à la lumière des étoiles.



Malgré la fatigue, due à la difficulté du parcours, tous s'accordent à dire que c'était beau. Ils ont même côtoyé des bouquetins.



**Vendredi 1 matin :** Quartier libre

**Vendredi 1 après-midi :**

Cet après midi promenade détente. Nous allons prendre de la hauteur.

Et nous rendre au sommet du Brévent situé à l'extrémité des aiguilles rouges, très fréquenté pour sa situation au-dessus de la vallée de l'Arve et pour le large panorama sur le massif du Mont-Blanc.



Direction par train pour Chamonix, puis un peu de marche, ça grimpe, jusqu'aux télécabines qui nous monte à la station intermédiaire de Planpraz. Puis un téléphérique via un câble sans pylône nous transporte jusqu'au sommet du Brévent à 2525 mètres d'altitude.



Après ce beau spectacle, nous redescendons vers Chamonix.

Beaucoup de monde dans Chamonix. Plein de gens, jeunes et moins jeunes en tenue de sport et pour cause nous sommes à une heure du grand départ de l'UTMB (l'Ultra Trail du Mont-Blanc). Une distance de 171 kilomètres et 9963 mètres de dénivelé positif.



Nous en profitons pour nous faufiler parmi la foule pour rejoindre un point de rafraîchissement à base de houblon.

Et finir en beauté notre séjour estival.



## Samedi 2 :

Ce matin c'est le départ



Une dernière partie de pétanque et direction la gare de Montroc-Le Planet direction ST Gervais Mont-Blanc.

Ont participé à ce séjour :

Ginette APPRUZZESE, Christiane BEGUIER, Monique CHOUQUET, Bernadette DAGUIN, Pierre DAGUIN, Nelly LANNEFRANQUE, Patrick LANNEFRANQUE, Brigitte LHERMITTE, Liliane MERITET, Ingrid RECOQUILLAY, Michel RECOQUILLAY (Le Guide), Monique SIMON et Jean-Claude SIMON.

Textes : Jean-Claude SIMON et internet

Photos : Patrick et Nelly LANNEFRANQUE, Jean-Claude SIMON